

Communiqué de presse

Fribourg, le 12 mars 2021

Double distinction pour la Neuro-réhabilitation

L'unité de Neuro-réhabilitation de l'HFR est à l'honneur. L'Institut suisse pour la formation médicale (ISFM) lui a récemment octroyé une double reconnaissance de catégorie D1 pour la formation postgraduée en Neurologie et en Médecine physique et réadaptation. Ces distinctions renforcent l'attractivité de la Neuro-réhabilitation – avec le site de l'HFR Meyriez-Murten – et de l'ensemble du service de Réadaptation pour la formation et le recrutement.

L'ISFM a décerné un double label de catégorie D1 à la Neuro-réhabilitation de l'HFR, respectivement pour la Neurologie et la Médecine physique et réadaptation. Cette récompense couronne les efforts de restructuration et de développement menés par toute l'équipe médicale, soignante et thérapeutique durant les deux dernières années. Et elle renforce l'attractivité de l'établissement de Meyriez-Murten pour la formation postgraduée des médecins et pour le recrutement du personnel.

Le label D1 correspond aux structures dites communément « petites », celles qui accueillent au moins 150 patients annuellement. Ce qui est le cas de l'unité de Neuro-réhabilitation qui soigne environ 180 patients par an actuellement. «C'est une belle légitimation pour toute l'équipe qui nous a vraiment bien suivis et fait confiance dans tout le processus de développement, qui s'appuie sur les structures initialement mises en place lors de la création de l'unité à Meyriez-Murten et sur l'expérience de neuro-réhabilitation acquise auparavant à l'HFR Fribourg - Hôpital cantonal, se félicite la Dr Joëlle N. Chabwine, responsable de l'unité de Neuro-réhabilitation. Pour notre site, cette distinction est très importante. Elle constitue une valorisation de la qualité de notre travail. Hormis les hôpitaux universitaires, peu d'établissements en Suisse (huit en tout) bénéficient d'une telle reconnaissance. »

Prestation et formation postgraduée

L'unité de Neuro-réhabilitation traite les patients souffrant de difficultés fonctionnelles liées aux maladies affectant le système nerveux. Sa capacité s'est progressivement agrandie, passant de 10 à 20 lits en moins de cinq ans. «Outre une nouvelle ligne organisationnelle plus exigeante, nous avons dû élever le niveau de formation interne et diversifier les modalités de prise en charge des patients pour décrocher cette distinction», explique la Dr Joëlle N. Chabwine. Parallèlement, la Neuro-réadaptation est en train d'augmenter l'offre des prestations ambulatoires.

Cette distinction complète la reconnaissance de type B à la réhabilitation musculo-squelettique pour la Médecine physique et de réadaptation dispensée sur le site de Billens. Cela offre une possibilité de formation diversifiée pour les candidats à cette spécialité dans le canton de Fribourg.

Renseignements

Dr Joëlle Nsimire Chabwine, cheffe de l'unité de Neuro-réhabilitation du site de Meyriez-Murten et répondant pour la formation postgraduée T 026 306 73 84 (14 h - 16 h)

Service de presse

Daniela Wittwer, chargée de communication ad intérim T 026 306 01 24

